

PROGRAMME

LE DROIT AU REPIT ET LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS QUI ACCOMPAGNENT DES PERSONNES AGEES DEPENDANTES, DES ADULTES HANDICAPES ET/OU DES PERSONNES ADULTES SOUFFRANT DE MALADIE CHRONIQUE

Durée 2 jours soit 14 h

Formation continue : acquisition de connaissances théoriques et outils pratiques : 14 h

- Mise en place de la grille des objectifs individuels pour recueillir les attentes des stagiaires et mise en place des objectifs de la formation, pré tests 0 h 20

Introduction : 0 h 10

- Définition de l'aidant non professionnel
- Les aidants dans la diversité de leur situation
- Quelques chiffres

Les situations d'aidance : 0 h 15

- Fonction de l'aide apportée
- Fonction du profil des aidants
- Fonction du profil du proche aidé

La place de l'aidant principal et des professionnels de santé : la complémentarité 2 h 00

- Identifier la place des personnes aidantes non professionnelles dans l'accompagnement de la personne aidée
- Rechercher un équilibre quant à la place des personnes aidantes non professionnelles dans l'accompagnement de la personne aidée
- Clarifier auprès des personnes aidantes non professionnelles les modalités de partage des informations

Mise en situation à partir de cas concrets : établir, par groupes de travail, les questionnements pour repérer et évaluer la place des aidants qui accompagne la personne (étude de cas pratiques) 0 h 45

II Les procédures ou les outils utilisés pour recueillir les besoins et attentes des proches aidants 2 h 30

- Recueillir les attentes des personnes aidantes non professionnelles et évaluer avec elles leurs besoins, leurs potentialités et les ressources nécessaires pour accompagner la personne aidée
 - o Une diversité de modes d'accompagnement
 - o Evaluation de la situation de l'aidant et de la personne accompagnée :
 - o L'identification et l'évaluation des besoins des aidants

Co-construire, par groupes de travail, un outil d'évaluation des besoins des aidants : 1 h 00

III L'organisation prévue pour prévenir et repérer les risques d'épuisement 2 h 00

- La prévention et le repérage des risques d'épuisement
- professionnelles, l'altération de leur état de santé et les risques d'isolement social
- Renforcer les compétences des professionnels dans leur capacité à repérer les signes d'épuisement des personnes aidantes non professionnelles

Reprise de cas pratiques (avec utilisation de l'outil d'évaluation des besoins des aidants) et réalisation d'entretiens professionnels/aidant, travail collectif (jeux de rôle entre deux stagiaires) pour recueillir les éléments essentiels sur les besoins des aidants et adaptations à mettre en place

Apprendre à réaliser un entretien : les fondamentaux de la communication : empathie et écoute active : savoir recueillir les éléments essentiels pour repérer les risques d'épuisement 1 h 30

IV Les dispositifs d'accompagnement, de soutien et de répit présents sur le territoire, les modalités pour informer les aidants de l'existence de ses dispositifs 2 h 10

- Mobilisation des dispositifs ressources du territoire pour les personnes aidantes non professionnelles
- Accompagner les personnes aidantes non professionnelles lors d'un changement de l'état de santé de la personne aidée
- Adapter les réponses lorsque les personnes aidantes non professionnelles montrent des signes d'épuisement ou de perte d'autonomie

- Solliciter les partenaires et/ou orienter l'aidant vers les partenaires, notamment le médecin traitant et les structures permettant de répondre au mieux à la situation :
- Améliorer les pratiques d'accompagnement des personnes aidantes non professionnelles au regard de leurs besoins et de leurs attentes
 - Informer les personnes aidantes non professionnelles sur les modalités de mise en œuvre des droits des personnes aidées
 - Conseiller les personnes aidantes non professionnelles concernant les aides techniques et médicales, l'adaptation du matériel et l'aménagement du logement
 - Faciliter la compréhension et le recours aux aides sociales prendre appui sur le guide ministériel du proche aidant, des guides d'aidants élaborés par les fédérations, les conseils généraux, les agences régionales de santé (ARS), les associations d'aidants ou d'autres partenaires
- Accompagner, soutenir ou proposer du répit aux personnes aidantes non professionnelles en fonction de leurs besoins et attentes
 - Dispositifs pouvant accompagner, soutenir ou proposer un répit aux aidants : intérêts
 - Les partenaires locaux
 - Des dispositifs d'accompagnement, de soutien et de répit
- Améliorer la perception des accueils temporaires et des plateformes d'accompagnement et de répit
 - Missions des accueils temporaires : aidés et aidants
 - Identification et rôles des différents dispositifs d'accueil temporaire et des plateformes d'accompagnement et de répit
 - Analyser des représentations potentiellement négatives des aidants : activités proposées par l'accueil temporaire ou la plateforme d'accompagnement et de répit et attentes des aidants

Reprise de cas pratiques et réalisation d'entretiens professionnels/aidant, travail collectif (jeux de rôle entre deux stagiaires) : information sur l'existence et l'intérêt de ses dispositifs en fonction de cas concrets **0 h 45**

V Identification et prévention des risques de maltraitance des patients par les aidants et conduite à tenir **0 h 20**

- La maltraitance
- Les causes de maltraitance
- La prévention de la maltraitance
- La prise en charge de la maltraitance

Conclusion 0 h 15

Etablir un trépied Aidant – Aidé – Professionnels/Ressources pour reconnaître et utiliser l'expertise de chacun : des actions coordonnées et satisfaisantes au bénéfice de chacun, en toute sécurité

Post tests